



ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de St-Martin soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisations de construire déposées par :

- M. Konrad Elsener, Rte des Freixes 8, 1969 St-Martin : rénovation des façades et de la toiture, pose de panneaux solaires et agrandissement du balcon existant côtés Est et Sud, parcelle 3046, coord. 600'325/113'330, zone d'habitation faible densité I
- Mme Giovanna Vegezzi, pour la PPE 429'996, Rue de l'Evouette 29, 1969 St-Martin : installation de 44 m² de panneaux solaires photovoltaïques contre le mur de soutènement aval de la parcelle 1006, coord. 599'987/114'035, lieu-dit "La Tsapelette", zone d'habitation moyenne densité
- M. Philippe Zbinden, Ch. de Peireivuat 3, 1615 Bossonnens : modification du projet autorisé, en dérogation de la zone réservée, parcelle 595, folio 9, coord. 600'480/114'125, lieu-dit "Son Baule", zone d'habitation faible densité II
- Mme Graziella De Vecchi, Rte des Mayens 21, 1969 Suen/St-Martin : création de deux Velux de toit sur le pan Nord, parcelle 355, coord. 599'872/114'480, zone du centre des villages
- Bureau d'architecture Grégoire Comina, Rue de la Dent Blanche 19, 1950 Sion: modification du projet autorisé le 05.11.2020, parcelle 1256, folio 10, coord. 600'226/113681, Rue de l'Evouette 4, 1969 St-Martin, zone du centre des villages

Les dossiers peuvent être consultés auprès du bureau du Chef technique durant les heures d'ouverture. Les observations ou les oppositions dûment motivées doivent être adressées, par écrit, en deux exemplaires, au Conseil municipal de St-Martin, dans un délai de trente jours dès la présente publication.

St-Martin, le 23 juillet 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE